

Les Chroniques

Avril 2022
numéro 234

de



Vignieu

A LA UNE

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Dimanche 10 avril 2022 : 1er tour

Dimanche 24 avril : 2ème tour

Le bureau de vote se situe dans la salle du conseil de la mairie.

Il sera ouvert de 08h à 19h sans interruption.

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la commune et apporter **obligatoirement** une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photographie...).

La présentation de la carte d'électeur est facultative.

Vous êtes absent ou vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Vous pouvez donner procuration soit en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr soit directement en gendarmerie à toute personne inscrite sur une liste électorale (peu importe la commune) jusqu'à la veille du jour du scrutin.

LES 5 ÉTAPES DU VOTE



REPORTAGE

Les travaux de déboisement des abords des routes communales Montée de la Rivoire et Montée de Bordenoud sont terminés.

Durant 2 semaines, ces deux voies ont été fermées totalement à la circulation pour permettre aux particuliers propriétaires des terrains concernés qui le souhaitent de couper, broyer et d'évacuer leur bois en toute sécurité.

L'entreprise Patricot a ensuite pris le relais pour élaguer les parcelles restantes.

Nous avons pu constater à plusieurs reprises que ces travaux étaient absolument nécessaires et devaient être entrepris dans les plus brefs délais.

En effet, la plupart des troncs dégagés étaient creux et menaçaient sérieusement la sécurité de chacun. Les souches n'ont pas été déracinées pour retenir la terre et éviter qu'elle ne descende sur la voirie en cas de forte pluie.

N'hésitez pas à vous promener, la vue sur le village est bien dégagée !



LES ASSOCIATIONS

AVRIL 2022

Dimanche 10 avril

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

1er tour des élections présidentielles.
Bureau de vote ouvert de 08h à 19h.

Dimanche 17 avril

AMICALE BOULE

Concours des sociétaires sur l'ancien stade à partir de 14h.

Lundi 18 avril

PAROISSE

Procession à la chapelle des Ayes à 10h suivie d'une messe à 10h30.

Dimanche 24 avril

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

2ème tour des élections présidentielles.
Bureau de vote ouvert de 08h à 19h.

UNE REUSSITE POUR LA VENTE DE PLATS A EMPORTER DU SOU DES ECOLES

Le Sou a été ravi de pouvoir à nouveau se réunir à l'occasion de la vente des plats à emporter.

Un week-end sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et du partage des connaissances culinaires. Lasagnes et paëlla ont eu du succès puisque nous avons eu 102 plats commandés!

Un grand merci à tous ceux qui sont venus nous aider, c'était un bonheur de pouvoir à nouveau organiser une manifestation.

MAI 2022

A noter dans vos agendas :

08 mai : cérémonie à 10h sur la place F. Geneste.

07 mai : Journée de l'Environnement.

14 mai : marché aux fleurs et plants de légumes, et bourse puériculture du Sou des Ecoles sur la place F. Geneste.

18 mai : concours de boule coupe Lucien Martin.

21 mai : repas du CCAS.

21 et 22 mai : championnats Jorky Ball.

22 mai : portes ouvertes du Jardin Partagé Vignolais.

SUR LE TERRITOIRE

FESTIVAL ISLE EN SCENE

La 12^{ème} édition du festival Isle en scène se déroulera du 19 au 22 mai 2022 dans le domaine de la Ferme des Dames à Saint-Baudille-de-la-Tour.

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné, territoire de culture souhaite promouvoir la culture pour tous avec des tarifs attractifs et des concerts pour chaque public.

Sanseverino, Le Trottoir d'en face, Lojo, Sly Johnson, Rcan, Pauline Croze,...

Retrouvez vite toute la programmation et la billetterie sur

www.isle-en-scene.fr

LES INFOS MUNICIPALES

SERVICES MUNICIPAUX

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et jeudi de 08h à 12h et de 13h à 17h.

Vendredi de 09h à 12h.

Ouverture de l'agence postale :

Lundi, mardi et jeudi de 08h à 12h.

L'agence postale sera fermée du 19 au 22 avril 2022 et le jeudi 28 avril 2022.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vous accueille les mercredis matins de 10h à 12h (sauf vacances scolaires).

La bibliothèque est un service gratuit, profitez-en !

Pass sanitaire ou vaccinal obligatoire.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Rentrée septembre 2022

Pour inscrire vos enfants à l'école de Vignieu, vous devez remplir une fiche de pré-inscription en mairie, accompagnée des justificatifs suivants :

- la copie du livret de famille
- Un justificatif de domicile récent
- La copie des pages de vaccins de votre enfant

REPAS ANNUEL DU CCAS

Changement de date !!

Le CCAS proposera aux vignolais de 65 ans et plus de partager un moment convivial **samedi 21 mai** dans la salle des fêtes.

L'occasion de se retrouver après 2 longues années de pandémie !

REMERCIEMENTS

M. FERRARIS Patrick, ancien maire, remercie tous les Vignolais et toutes les Vignolaises qui ont pris part par leur présence ou leur preuve d'amitié aux funérailles de sa maman Mme Favier Josiane.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

L'association BioNat38 a découvert un nid de frelons au Rual.

L'association viendra à la rencontre des vignolais pour vous sensibiliser et vous proposer des pièges.

Merci par avance pour votre accueil !

NUISANCES SONORES

Nous recevons en mairie plusieurs plaintes concernant l'aboiement intempestif et répété de chiens à différents endroits de la commune.

Il est rappelé aux propriétaires qu'il est de leur responsabilité de les faire cesser sous peine d'amende (article R1337-7 du code de la santé publique).

DEPOTS SAUVAGES

Nous constatons malheureusement que les dépôts sauvages sur la commune sont de plus en plus fréquents : branchages, détritiques divers... mais également au pied des containers de tri sélectif lorsqu'ils sont pleins.

Plusieurs sont à votre disposition sur la commune, et vous avez la possibilité de les déposer dans les containers des communes voisines lors de vos déplacements quotidiens.